



## BULLETIN D'ADHESION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

**Oui je désire devenir membre de l'Association Rêves d'Enfants Sans Frontières, j'ai le choix entre 4 possibilités d'adhésion :**

- Membre d'honneur : 400 euros
- Membre bienfaiteur : 150 euros
- Membre adhérent : 60 euros
- Cotisation libre (minimum 20 euros) : \_\_\_\_\_ euros

Fait à : \_\_\_\_\_ En date du : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

*Règlement par chèque à l'ordre de l'association Rêves d'Enfants Sans Frontières\**

L'État encourage la générosité du public en accordant une réduction d'impôt aux personnes qui, comme vous, soutiennent les associations et organisations agissant dans l'intérêt général. Les dons sont déductibles du revenu imposable dans la limite prévue par la loi. Si vous êtes imposable, 75 % de vos dons à Rêves d'Enfants Sans Frontières sont déductibles de vos impôts, jusqu'à hauteur de 488 euros pour l'année 2010. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66 % dans la limite de 20 % du revenu net imposable, l'excédent pouvant être reporté sur un total de 5 ans maximum. Pour bénéficier de cette réduction d'impôt, vous devrez joindre à votre déclaration, le reçu fiscal\* qui vous sera remis par l'association.

\* votre reçu fiscal sera envoyé par courrier dès réception de votre règlement.

85, avenue de la Marne – 64200 Biarritz – France – Tél. : 06.14.90.27.11  
Site Web : [www.reves-enfants.org](http://www.reves-enfants.org) - Email : [reves.enfants@gmail.com](mailto:reves.enfants@gmail.com)

Association Loi 1901 agissant pour l'aide à l'enfance défavorisée,  
Déclarée à la préfecture de Bayonne le 20/11/2002 sous le n° : 0641012349